

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 128-450-1934 Interdictions de séjour.

n° 128-450-1934

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

29 mai 1934

Numéro JO

n° 450 du 31/05/1934

Date du numéro

31 mai 1934

TEXTE INTÉGRAL

le séjour à la Côte française des Somalis a été interdit, pendant deux ans, pour compter du 3 juin 1934, date de sa libération, au nommé Abdillahi Odoa.